

Stratégie pour la pétition papier parlementaire pour *Transformer la dette en espoir*

De la pétition mondiale à l'action parlementaire : la prochaine étape

Avez-vous signé la [pétition en ligne](#) *Transformer la dette en espoir* ? Super ! Cette **pétition parlementaire papier** est une étape cruciale dans notre mouvement pour la justice en matière de dette. S'appuyant directement sur la dynamique de notre campagne mondiale du Jubilé ***Transformer la dette en espoir***, dans le cadre de laquelle nous avons recueilli plus de 65 000 signatures (et ce n'est pas fini) à travers le Canada pour la campagne mondiale, cette pétition parlementaire complémentaire contribue à traduire le large soutien du public en une action parlementaire ciblée et en une pression parlementaire directe au printemps. Plus précisément, elle permet aux députés de lire à haute voix le préambule de la pétition et de poser des questions à la Chambre des communes.

Créer une dynamique en faveur de la justice

Notre calendrier stratégique (janvier - avril 2026) : Nous lançons une campagne de sensibilisation coordonnée avec une stratégie claire sur quatre mois. De janvier à avril 2026, nous voulons que la question de la crise mondiale de la dette et de la justice écologique soit régulièrement soulevée à la Chambre des communes, avec 10 à 15 députés différents présentant la pétition parlementaire. Nous renforçons notre influence et suscitons l'attention continue du Parlement afin de mettre fin à la crise de la dette et d'augmenter le financement climatique.

28 avril 2026 : Notre rassemblement public sur la Colline du Parlement pour remettre les signatures canadiennes de la pétition mondiale *Transformer la dette en espoir*. Au 23 janvier, nous avons recueilli plus de 63 753 signatures ! Assurons-nous que le Cabinet soit informé du soutien croissant du public en faveur de la justice en matière de dette. Et d'ici avril, nos dirigeants élus en sauront davantage sur la question de la justice de la dette grâce à vos rencontres avec eux, aux lettres de leurs électeurs et à la pétition parlementaire régulièrement présentée au Parlement.

Pourquoi cette campagne de quatre mois est cruciale

- Elle exerce une pression soutenue sur les parlementaires tout au long de la session de la Chambre des communes
- Elle attire l'attention des médias et sensibilise le public
- Elle positionne le rassemblement du 28 avril comme le point culminant de plusieurs mois de plaidoyer
- Elle montre à nos dirigeants que la justice en matière de dette est une priorité permanente et non une question ponctuelle

Comment fonctionne le processus de pétition parlementaire

1. **Choisissez votre député :** Vous pouvez soumettre votre pétition à n'importe quel député de votre choix. Vous n'êtes pas obligé de choisir un député qui représente votre circonscription électorale, n'importe quel député peut présenter une pétition à la Chambre des communes.
2. **Présentez votre demande au député :** contactez le bureau du député pour organiser une réunion et demandez-lui de présenter la pétition à la Chambre des communes. Veuillez noter que lorsqu'un député accepte de présenter une pétition, il permet aux citoyens de faire entendre leur voix au Parlement. Le fait de présenter une pétition ne signifie pas que le député approuve les opinions ou les informations qu'elle contient.
3. **Présentation par le député à la Chambre :** lorsque le député présente votre pétition, celle-ci est consignée dans le Journal des débats de la Chambre des communes pour la journée en question, et son texte ainsi que le nombre total de signatures sont publiés sur le site Web officiel des pétitions.
4. **Réponse du gouvernement :** le gouvernement du Canada doit déposer une réponse à la pétition présentée à la Chambre des communes dans un délai de 24 jours civils. Cela garantit la responsabilité et fournit aux citoyens une réponse officielle à leurs préoccupations.

Chaque présentation de pétition est importante dans notre stratégie de 4 mois

- Janvier - février : première vague de réunions avec les députés et présentation des pétitions afin de soulever la question au Parlement
- Mars : augmentation de la fréquence et du nombre de députés présentant des pétitions
- Avril : poursuite de nos réunions avec les députés jusqu'à notre rassemblement du 28 avril pour un impact maximal

GRANDE QUESTION ! Puis-je signer cette pétition parlementaire si j'ai déjà signé la [pétition en ligne](#) Transformez la dette en espoir ? Oui, n'hésitez pas ! Cette pétition contient des appels à l'action actualisés et ciblés concernant l'annulation de la dette et le financement climatique spécifiques au gouvernement fédéral canadien. **Cette pétition s'appuie sur la campagne Transformez la dette en espoir et suscite un intérêt que nos dirigeants ne peuvent ignorer.**

Procédure à suivre

- Téléchargez et imprimez la pétition parlementaire. Voir les remarques importantes ci-dessous.
- Recueillez des signatures (au moins 30) auprès des membres de votre communauté qui soutiennent la justice en matière de dette
- Contactez le député de votre choix pour organiser une rencontre
- Soumettez la pétition remplie au bureau du député
- Partagez votre succès avec nous afin que nous puissions suivre l'élan (voir les contacts ci-dessous)

Remarques importantes

- Chaque présentation de pétition compte pour notre objectif de 10 à 15 rencontres avec des députés d'ici le 28 avril. Une rencontre avec votre député est l'occasion de l'informer des difficultés auxquelles sont confrontées les populations du Sud, de vos préoccupations en tant que citoyen et de l'impact positif de l'annulation de la dette. Vous pouvez organiser une rencontre avec votre député en personne ou virtuellement. Si vous rencontrez votre député virtuellement, veuillez organiser la livraison de la pétition papier au bureau du député.
- Les citoyens doivent soumettre la pétition à un député qui a accepté de la présenter.
- Si votre député n'est pas disponible ou disposé à le faire, nous ferons en sorte que la pétition puisse être utilisée dans une autre circonscription.
- La pétition doit respecter les exigences techniques applicables aux pétitions parlementaires. Utilisez du papier vierge de format lettre (8,5 x 11) ou légal (8,5 x 14). Vous pouvez imprimer la pétition sur une imprimante domestique ordinaire. Les deux côtés du papier peuvent être utilisés. Ne modifiez en aucun cas la pétition avant ou après l'impression.
- La pétition doit être signée par au moins 25 résidents ou citoyens canadiens de tout âge. Nous recommandons de recueillir au moins 30 signatures, au cas où certaines signatures seraient jugées irrecevables. Toutes les personnes qui signent la pétition doivent remplir tous les champs d'information. Toutes les informations personnelles des pétitionnaires et des signataires restent confidentielles. Veuillez-vous assurer qu'au moins trois signatures apparaissent sur la première page. Des signatures supplémentaires peuvent être recueillies sur autant de copies de la page 2 que nécessaire. Tout format d'adresse est acceptable s'il indique clairement le lieu de résidence du signataire. Il n'est pas nécessaire de fournir des coordonnées supplémentaires (numéro de téléphone, adresse électronique, etc.).

QUESTIONS? N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER GENEVIÈVE GALLANT, BCRÉI GGALLANT @ORCIE.ORG

Merci ! En participant à cette pétition parlementaire, vous contribuez à faire passer le soutien large du public à une action parlementaire ciblée, créant ainsi la dynamique nécessaire pour faire de la justice en matière d'endettement une priorité pour les dirigeants élus du Canada.